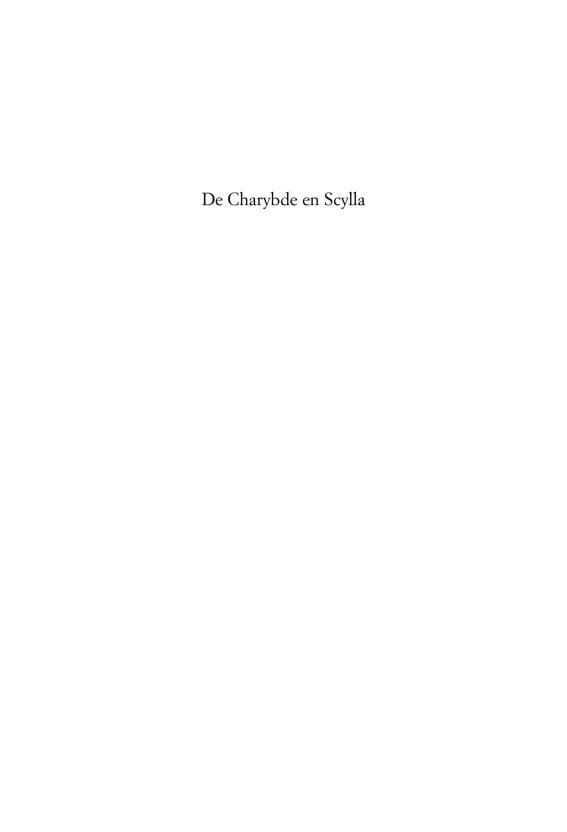


Risques, périls et fortunes de mer du XVI^e siècle à nos jours

Belin:

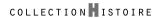


Gilbert Buti et Alain Cabantous

De Charybde en Scylla

Risques, périls et fortunes de mer du XVI^e siècle à nos jours

Belin:



En couverture : Louis-Philippe Crépin (1772-1851), *Scène de naufrage*, huile sur toile, Brest, musée des Beaux-Arts, Photo © RMN-Grand Palais/Michèle Bellot.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que «les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» [article L. 122-5]; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Éditions Belin/Humensis, 2018 170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14 ISSN 2270-4922 – ISBN 978-2-4100-1364-1

LES RISQUES DE LA MER... TOUJOURS

Nous vivons aujourd'hui dans des sociétés occidentales qui, sans pouvoir ignorer le risque inhérent à toute époque, tentent de s'en prémunir au maximum, grâce au fameux et fallacieux principe de précaution devenu un leitmotiv dans la responsabilité de la gouvernance. Et, ce, en dépit de conditions d'existence moins précaires. La gestion du risque, jusqu'à la recherche vaine d'un «risque zéro» qui n'existe pas, est devenue «l'une des facettes de la modernité¹». Cette inclination, somme toute humaine, peut s'apparenter à l'héritage de siècles d'une vulnérabilité à laquelle se trouvèrent confrontés individus et communautés devant les agressions humaines, les caprices et les dérèglements de la nature, entre épidémies meurtrières et catastrophes naturelles notamment. Pour autant, le risque est consubstantiel à toute existence humaine et le degré de dangerosité entre les périodes passées et celle que nous vivons n'est pas nécessairement plus élevé aujourd'hui, en dépit des menaces nucléaires, des dégâts environnementaux ou des attentats². En fait, «c'est notre rapport au danger qui a changé, donc notre rapport au monde³», et le glissement du danger au risque⁴ serait révélateur d'une nouvelle culture individualiste⁵. On en trouve une belle illustration dans la

recherche du risque à travers les sports extrêmes. Mais cet aspect contemporain de l'aventure n'est le privilège que d'une petite minorité souvent jeune.

Jadis, la mer a largement mais étrangement participé à l'appréhension de cette notion⁶. N'est-il pas jusqu'à l'étymologie qui renvoie au maritime? Attestés au milieu du XIIIe siècle dans des documents génois, les risicum et fortuna maris latins (de resecare, «couper», dont le substantif se rapporterait à l'écueil), jusqu'au riesgo espagnol désignant aussi le rocher découpé, se rattachent bien à la représentation d'une séparation, donc à une perte accidentelle toujours possible. Certains historiens estiment cependant que la racine aurait une origine arabe, riza, mot désignant «tout ce que la providence fournit, qui peut être bon ou mauvais pour le musulman⁷.» Ce double effet contradictoire permet d'assigner le risque à une sorte de pari imposé par une instance surnaturelle. Pareille acception associée à une probabilité laïcisée qui peut s'avérer positive puisque calculable⁸ se précisera au cours du XVIII^e siècle dans le domaine du droit, de l'économie commerciale, voire de la médecine. Alors qu'au même moment et depuis longtemps les sources préfèrent évoquer les «épreuves» punitives, notamment au cours de la première modernité, les «périls», la «crainte d'échouer», le «danger». Et c'est bien ces déclinaisons du risque que nous avons choisi de privilégier dans cet essai. Loin d'ignorer les dimensions préventives à la fois empiriques et réfléchies à partir des rivages et des ports, c'est d'abord la confrontation permanente des hommes avec l'océan qui constitue ici le fil rouge. Puisque prendre la mer, c'est côtoyer l'incertitude, c'est accepter de s'affronter à un espace toujours non maîtrisé et largement inconnu des siècles durant.

Dès lors, la fréquentation plus souvent nécessaire et contrainte que choisie de ce milieu a constitué pour les périodes anciennes une sorte d'immense réservoir, où aux sources de «la fortune» venait s'adjoindre un ensemble de constructions imaginaires, généralement monstrueuses comme pour mieux souligner la malignité native du milieu océanique. En effet, en raison de la violence des éléments à laquelle devaient faire face ceux qui prenaient la mer, et compte tenu de cette sensation véhiculée par la perception d'un espace déterritorialisé⁹, il y avait une inclination logique à le peupler de créatures horribles et diaboliques qui accroissaient l'éventail des aléas jusqu'à celui, ultime, d'être immergé définitivement dans les abysses de ce monde infernal.

L'objectif de cette étude historique¹⁰ consistera donc à questionner cette notion de «risque» à travers l'observatoire maritime, à examiner les facons dont l'océan a pu initier, engendrer, provoquer, accroître les dangers, puis à analyser les manières dont les acteurs concernés ont tenté de s'en prémunir. La mer, chacun le sait, participe structurellement de cette «incertitude quantifiée qui témoigne d'un danger potentiel susceptible de naître d'un événement ou d'un concours de circonstances» (David Le Breton). C'est aussi ce constat qui a guidé notre choix chronologique : travailler sur la longue durée, des grandes découvertes aux années 2010. En effet, les interprétations sociologiques relatives à la périodisation culturelle du risque¹¹ ou les champs sémantiques qui lui sont associés, aussi riches et problématiques soient-ils, peuvent difficilement résister aux faits simples et brutaux imposés par la lourde prégnance que la mer continue de faire peser sur celles et ceux qui doivent l'affronter aujourd'hui faute de ne pouvoir faire autrement. Car le péril inhérent à l'espace marin demeure, en dépit de supports et de garants techniques performants. Mais, désormais, la sociologie des victimes s'est sensiblement modifiée. Il s'agit beaucoup moins des professionnels de la pêche ou du commerce que des réfugiés des boat people fuyant le Viêtnam (vers 1975-1990) et, depuis

quelques années, de ces autres migrants qui, poussés par la misère, la guerre, la répression, se trouvent contraints de partir de plages ou de criques libyennes, tunisiennes ou turques pour tenter des traversées aléatoires, à la merci de passeurs sans scrupule, entassés dans des rafiots. Ils connaissent assurément une part des risques qu'ils prennent en embarquant sans avoir d'autre choix que cette fuite qu'offre une mer encore duplice. Faut-il paraphraser Hugo pour souligner le tragique des situations? Combien de jours d'errance sans nourriture dans ces «voyages au bout de la mer¹²»? Combien de morts laissés à l'abandon avant d'apercevoir les côtes de l'Europe méditerranéenne? Combien de naufrages? Combien de vies familiales brisées définitivement? Certains seront happés par le fond pour disparaître à jamais. D'autres, vomis par le flot jusqu'aux rivages, deviendront des cadavres inconnus dont ici et là les associations caritatives tenteront de faire mémoire, tandis qu'au terme de ce premier exil d'autres graves aléas guetteront les survivants¹³.

Maintenant encore, comme par le passé, la mer porte la mort avec elle. Elle demeure un espace de dangerosité réel, subi, écrasant pour des milliers d'êtres humains, indifférente, semble-t-il, à nos constructions intellectuelles destinées à saisir les enjeux théoriques du risque global auquel elle participe. Ce choix d'un cadre pluriséculaire permet non seulement de souligner l'importance majeure des permanences océanes, de mieux pointer les distinctions avec le monde de la terre, mais aussi de marquer les évolutions dans la prévention des dangers comme dans le comportement des populations concernées.

En outre, contrairement à d'autres situations, le risque venu de la mer correspond rarement à une simple éventualité. Certes, et c'est heureux, il est des navigations sans heurts ni accidents majeurs. Mais, potentiellement, l'océan avec ses

tempêtes, ses ouragans, hier peu prévisibles, demeure l'une des figures quasi obligées du danger. D'ailleurs, les récits de voyage durent longtemps contenir une scène de tempête. fantasmée ou non, sorte de rite de passage nécessaire. Les Mémoires des navigateurs solitaires de notre temps évoquent facilement les démâtages ou les chavirages redoutables, les jours et les nuits passés dans l'eau en attente de secours à la merci des balises Argos. De son côté, le navire, hier bien plus qu'aujourd'hui et en raison des nombreux pièges qu'il recelait, constitua un facteur supplémentaire de péril constant, au même titre que les carences alimentaires supportées lors des longues expéditions. À la fin du XX^e siècle, ce sont les échouements des supertankers qui, en provoquant des marées noires, continuent de désigner les bâtiments comme un vrai risque, à front renversé pour des victimes habitant les littoraux. Enfin, les rencontres inopinées mais bien réelles avec des bateaux pirates ou barbaresques pouvaient conduire à des enlèvements et à des captivités plus ou moins longues et éprouvantes. Les exactions commises actuellement au large des côtes somaliennes ou de l'Asie du Sud-Est (en particulier dans le détroit de Singapour) participent d'une économie de la rançon old fashion où le banditisme maritime revient aux «anciennes pratiques¹⁴», dans une sorte de prolongement temporel rarement interrompu.

À chaque époque, les dangers maritimes ne se sont jamais limités aux seuls navigants. Il existait dans les ports une sorte de société de l'attente, oscillant au rythme des bonnes et mauvaises nouvelles. Les armateurs, les négociants, comme tous les investisseurs commerciaux, s'exposaient à des fortunes de mer, source de lourdes pertes financières. De leur côté, les familles de marins, en cas de décès ou d'invalidité de l'un d'entre eux, n'étaient pas à l'abri d'un déclassement social souvent irréversible. Plus encore, la menace océane pouvait (et

peut) toucher l'ensemble des populations littorales : razzias, épidémies, raz de marée, et plus rarement invasion sablonneuse ou écroulement d'un front de côte. Une bonne part de ces menaces n'a pas disparu. Parmi de nombreux exemples, le grand raz de marée qui frappa les Pays-Bas le 31 janvier 1953, faisant près de 1800 victimes, détruisant la poldérisation de milliers d'hectares, illustre dramatiquement les conséquences sociales possibles des périls venus de la mer¹⁵. Plus près de nous, le tsunami du 26 décembre 2004 au large de Sumatra (plus de 220000 morts), la catastrophe de Fukushima le 11 mars 2011, où les populations furent évacuées sur une profondeur de vingt à trente kilomètres, voire la tempête Xynthia (28 février-2 mars 2010) qui dévasta largement les longues zones fragiles des littoraux du centre-ouest français.

Face à la multiplication de ces dangers possibles sur la mer ou venus de la mer, certains prévisibles en cas de guerre par exemple, les hommes tentèrent de proposer des solutions sinon pour éliminer le risque, du moins pour s'en prémunir partiellement et en atténuer les effets. Cette dimension, elle aussi multiforme, doit largement retenir l'attention. L'étude des moyens techniques, avec le développement et la complexification du système des assurances, les améliorations de la construction navale et des instruments de navigation, la multiplication des phares ou, dans un autre domaine, l'établissement des lazarets pour lutter contre les pandémies venues d'ailleurs, en sont des aspects essentiels. Mais la part du religieux comme des ressources magiques n'en est pas moins importante aux yeux de ces populations. Entre les talismans apportés à bord, les prières au diable en cas de gros temps, les ex-voto ou les oraisons des membres des confréries à terre, les mobilisations culturelles constituaient des moyens susceptibles de prévenir les instants périlleux tout en se préoccupant du devenir spirituel des possibles victimes qui ne reviendraient pas. Là encore,

il serait probablement hasardeux de penser que nos sociétés sont définitivement sorties de la lecture théologique des crises ou du moins que, dans l'édification contemporaine du risque et les manières de s'en protéger – où, pour reprendre une formule forte de François Walter, «le divin est rarement absent¹6» –, le religieux soit évacué. Exclure l'intervention surnaturelle des causes premières n'empêche pas de continuer à déposer des ex-voto marins dans les sanctuaires et de poursuivre les bénédictions de la mer, même sponsorisées par les banques et les offices de tourisme.

Il s'agit donc, à travers cet ouvrage, de montrer comment l'océan, en engendrant une multitude de risques, a conjointement permis à ces sociétés exposées de développer des initiatives, de susciter des solidarités, d'inventer des réponses concrètes, éphémères ou durables, peut-être moins pour réduire l'événement matriciel que ses impacts sociaux et culturels. Le risque comme moteur d'une forme de progrès humain en quelque sorte...

La mer, cet espace une fois encore nécessaire et sauvage.

Les auteurs remercient vivement Bénédicte Idoux-Renard, Olivier Le Carrer, Vincent Milliot, Danielle Trichaud-Buti, François Walter pour leurs remarques, leurs informations et leurs relectures.

Première partie

Risquer la mer

CHAPITRE PREMIER

L'IMAGINAIRE MARIN COMME ÉCRITURES DU RISQUE

Même contemplée ou observée du rivage, la mer demeure un espace fondamentalement inconnu, imprévisible parfois, souvent intrinsèquement hostile. Ces appréhensions objectives se trouvent singulièrement renforcées par des images venues de loin, enrichies, transformées jusqu'à nos jours. En dépit des avancées de la connaissance du monde sous-marin, l'océan recèle toujours ses zones d'ombre, sa faune spécifique et ses dangers insolites. Entre les monstres d'hier et la vague scélérate d'aujourd'hui, des vaisseaux fantômes aux espèces pélagiques inconnues, cet espace n'en finit pas de sécréter sa part de mystère, porteuse de risques autant que d'imaginaire.

Géographies fabuleuses

À l'exception peut-être des Peuples de la mer, les grandes cosmogonies élaborées par les civilisations du Proche-Orient donnent de la mer une vision contradictoire, à la fois domaine nécessaire et redoutable – souvent plus redoutable que

nécessaire. La Bible par exemple, très influencée par Sumer et Babylone, à travers un demi-millier d'occurrences, lui attribue une dimension nettement négative. Les eaux sont le symbole du chaos, du «tohu-bohu» (Genèse), et ses profondeurs paraissent irrémédiablement hors d'atteinte pour Dieu lui-même (Amos 9, 3). C'est au cœur de ces abysses que gisent des espèces presque étrangères à la Création, des «bêtes monstrueuses s'élevant de la mer, différentes des autres» (Daniel 7, 3)1. Si d'autres fragments testamentaires offrent une image théologiquement plus positive, lorsque la mer rebelle, enfin dominée par le Très-Haut, se mue en un paysage théophanique, c'est globalement la dimension répulsive qui domine. Perception partagée avec les civilisations grecque et romaine pourtant beaucoup plus habituées à la fréquentation de la Méditerranée. Là encore, la mer, indispensable lien pour les activités économiques portuaires, vecteur essentiel de la colonisation, recèle un monde tout autre en surface comme dans ses profondeurs, «malsain et corrompu» selon les prêtres d'Égypte, «stérile et périlleux» pour Platon (Les Lois, Phédon), en tout cas totalement étranger au nôtre². Un sentiment que reprendra Plutarque au I^{er} siècle de notre ère, même si le bestiaire nautique de l'Antiquité grécoromaine demeure assez limité en dépit des mentions de Pline l'Ancien dans son Histoire naturelle.

En réalité, la mer, approchée par le biais des représentations, semble constituer un risque majeur, non seulement en raison de la tératologie grouillante de ses profondeurs, mais aussi à cause de la géographie incertaine de sa surface. Au moins jusqu'au temps des grandes découvertes des temps modernes, les navigateurs se sont toujours interrogés avec circonspection et effroi sur les limites océanes. Dans le monde méditerranéen, les colonnes d'Hercule marquaient la limite à ne pas transgresser. Le franchissement progressif du détroit de Gibraltar ne contribua qu'au recul incertain des frontières de l'inconnu.

Et lorsque les Génois ou les Portugais explorèrent la côte de l'Afrique à partir du XIV^e siècle jusqu'à atteindre le cap Bojador, ils ne firent que repousser le bornage de la mer Ténébreuse que la *Géographie* d'Al-Idrisi décrivait ainsi au milieu du XII^e siècle :

Nul ne sait ce qui existe au-delà de l'océan Ténébreux, ni n'a pu en apprendre rien de sûr en raison des difficultés qu'opposent à la navigation la profondeur des ténèbres, la hauteur des vagues, les nombreuses tempêtes, la prolifération des bêtes et la violence des vents. Il y a dans cet océan un grand nombre d'îles habitées ou désertes, mais aucun navigateur n'entreprend de le traverser car on ne sait où il pourrait être entraîné par les vents [...] Les vagues de cette mer déferlent comme un mur aussi haut qu'une montagne que rien ne saurait traverser³.

Tout semble déjà dit. Ainsi, Jehan de Mandeville, évoquant «la mer aréneuse moult merveilleuse et moult périlleuse», se demandait «quelle terre y a-t-il oultre icelle⁴?». Jusqu'au XV^e siècle on crut même qu'une «main, portée par une colonne surgissant de la mer aux abords de l'archipel du Cap-Vert, désignait l'interdiction de poursuivre plus loin : Non procedes amplius». Au-delà de cette limite, la peau des marins téméraires se noircissait peu à peu alors qu'ils se trouvaient irrémédiablement entraînés vers les étouffantes latitudes équatoriales⁵. Les voyages de découvertes, de Colomb à Magellan, l'assurance de la rotondité de la Terre puis les grandes explorations des XVIIIe et XIX^e siècles dans l'océan Pacifique et dans les mers australes permettront d'installer une géographie précise des contours du maritime, mais ne dissiperont pas tous les mystères évoqués par Al-Idrisi. À commencer par ces terres englouties (Atlantide ou Ys) qui rythment la topographie océane⁶.

On ne saurait oublier les îles, aussi merveilleuses qu'énigmatiques, qui participent largement de la périlleuse géographie

de la mer. Si certaines peuvent être fertiles et bénéfiques, la plupart sont porteuses de dissimulation, de tromperie, d'où sourd un danger potentiel et tentateur qui transforme les hommes qui s'y hasardent ou veulent y demeurer⁷. D'autant que plus une zone marine demeure inexplorée, plus elle est susceptible de se peupler d'îles fictives. Au milieu du XIV^e siècle, Jehan de Mandeville, dans son *Itineraria*, écrit par exemple que «le pays dynde est tout de diverses ylles⁸». Pour s'en tenir à l'époque médiévale, qui a largement exploré le thème dès les premiers temps du voyage de saint Brendan, on retiendra l'évocation de la messagère du Sidh, qui décrit son île comme une terre «sans chagrin, sans deuil, sans mort, sans maladie, sans faiblesse. Nous sommes, depuis le commencement du monde, sans vieillesse⁹». Et dans la version anglonormande du Voyage, rédigée au début du XIIe siècle, les principaux points d'atterrage du saint moine restent encore des îles : île des Femmes, île aux Brebis, île d'Avlbe, île aux Oiseaux¹⁰. C'est même sur une baleine qu'il a prise pour une île qu'il célèbre l'eucharistie pascale¹¹. Gossuin de Metz dans son Mirouer du monde (1248) puis Pierre d'Ailly dans son Imago mundi (1410) évoquent encore ces îles Fortunées, ces îles Éternelles déjà signalées par Al-Idrisi, à la fois territoires paradisiaques et domaines de la mort et de l'au-delà. Au milieu du XVIe siècle, le cosmographe André Thevet, dans Les Singularitez de la France arctique, rappellera plutôt les terreurs de l'île des Magiciens ou de celle de Tassiane dans le golfe Persique¹².

Ces terres légendaires furent comme un stimulant pour les découvreurs de la fin de l'époque médiévale. C'est des Açores, puis des Canaries, jadis assimilées aux Fortunées, que les explorateurs cinglent vers le plus grand large, sans pour autant se déprendre de la quête d'insularités mystérieuses, mais en repoussant au loin leur situation géographique au fur

et à mesure des découvertes. C'est ainsi que s'organisent des expéditions à la recherche d'une île mythique Hy-Brasil, à la fin du XV^e siècle, sous la direction de Giovanni Caboto. Réservoirs oniriques, instigatrices d'une quête, les îles restent toujours des lieux redoutés en raison de leur charme vénéneux, de leur environnement hostile et des animaux singuliers que l'on croise à leur pourtour. Pourtant la surface de l'onde recèle bien d'autres mauvaises rencontres : celles des navires maudits, messagers de la damnation.

Les équipages bien vivants qui sillonnent les eaux ne sont effectivement pas sans faire des rencontres étonnantes qui contribuent à alimenter les peurs et à faire de l'espace marin le domaine privilégié de la mort. Deux grandes croyances v contribuent. Répandue au moins depuis le VIe siècle dans la culture celtique, la barque des défunts emporte sa cargaison d'âmes trépassées vers une destination inconnue, loin vers l'ouest, au milieu de l'océan. Son itinéraire incertain est pourtant susceptible d'esquisser une géographie aussi nécessaire qu'insaisissable. Parfois les marins disent entendre les plaintes des décédés lorsqu'ils croisent de trop près de telles embarcations. Le folkloriste Paul Sébillot rapporte que vers 1840, au Pollet, le quartier maritime de Dieppe, «presque chaque année, le jour des Morts, on voit [sic] apparaître au bout de la jetée un des navires qui ont péri depuis un an. On le reconnaît. [...] Alors le gardien de crier aux gens du port: "Accourez, veuves, voici vos maris; orphelins, voici vos pères!"13 ».

Ces possibles occasions de rencontre se distinguent nettement de celles qui concernent les bateaux fantômes. Ceux-ci, beaucoup plus visibles, voguent la plupart du temps toutes voiles dehors, pavillon noir hissé. Là encore, l'approche du navire peut s'annoncer par des bruits de chaîne et les cris d'un équipage apparemment nombreux¹⁴ mais qui peut, dans

certains cas, se réduire au squelette du capitaine ou d'un timonier muet qui tient la barre¹⁵. La légende autour de ce navire errant – connu sous le nom du Hollandais volant – s'appuierait sur un fond de réalité historique. Au milieu du XVII^e siècle, le capitaine Bernard Fokke aurait effectué le retour de Batavia à Amsterdam en seulement quatre-vingt-dix jours alors que le trajet durait généralement sept à huit mois. Il n'en fallait pas plus pour estimer que le navigateur avait passé un pacte avec le diable et qu'une justice immanente l'avait dès lors condamné à errer sans fin sur les mers. Selon une autre version, c'est devant l'impossibilité de doubler le cap de Bonne-Espérance, en raison d'une violente tempête, qu'un capitaine, faisant fi des supplications de l'équipage pressé de trouver un abri, préféra passer outre malgré les avertissements du Ciel¹⁶. Des variantes font état d'une mutinerie sanglante qui coûta la vie au commandant ou d'un appareillage volontaire du navire un Vendredi saint. Quelle que soit leur déclinaison. ces récits mettent toujours en scène un défi à l'égard de Dieu, le plus souvent de la part de celui qui commande et dont l'orgueil conduit l'ensemble de son équipage vers une malédiction sans repos. Dans la deuxième version déjà évoquée, une apparition se fait même entendre pour fixer la sentence en dépit du bruit assourdissant de la tempête : «Puisqu'il te plaît tant de tourmenter les marins, tu les tourmenteras car tu seras le mauvais esprit de la mer. Ton navire apportera l'infortune à ceux qui le verront¹⁷.» Autant d'avertissements lancés à tous les gens de mer qui, en bravant des interdits, en refusant la soumission, en demandant l'appui du démon pour des raisons parfois sordides, se révoltent contre l'ordre établi et contre Dieu au péril de leur salut. Et la punition de la transgression vaut aussi bien pour le capitaine que pour ses hommes. Le ou les vaisseaux fantômes, apparitions subites et furtives semblant lutter contre l'ouragan par un temps pourtant étonnamment calme, font de la mer le lieu d'une épiphanie inversée. En effet, ne surgissent-ils pas pour rappeler à tous ceux qui, un jour ou l'autre, défient les lois divines et naturelles, qu'ils risquent de mourir sans délai ou d'errer jusqu'au Jugement?

Car – et c'est la seconde dimension mythique du risque océanique -, à côté des dangers de la surface des eaux, les abysses insondables, repaires des monstres aussi dangereux qu'innombrables, recèlent un péril permanent. Inspiré là encore de l'Ancien Testament qui invente le Léviathan, le «dragon de la mer» chez Isaïe, le «Tortueux» chez Job dont «la seule vue suffit à terrasser», le mal devenu animal habite la mer¹⁸. Toujours présente dans de nombreux récits médiévaux, la «bête océane» suscite de nouvelles interrogations au moment de la Renaissance. Plusieurs ouvrages tentent non seulement d'établir une taxinomie monstrueuse de la mer. mais aussi de cerner les caractéristiques du bestiaire et d'en prouver l'existence. Les galeries monstrueuses semblent se développer à partir de la fin du XIe siècle, dans l'iconographie - tapisserie de la Création de la cathédrale de Gérone, atrium de la basilique Saint-Marc à Venise, peintures murales des églises des Grisons ou du Tyrol¹⁹ – comme dans les œuvres de Gervais de Tilbury, Thomas de Cantimpré ou Godefroi de Viterbe, qui peuplent leurs récits de monstres, les uns malfaisants, «cruels et hostiles aux hommes», les autres «qui, au contraire, vivent leur caractère hybride comme un privilège²⁰».

À partir des années 1530-1560, une série d'ouvrages, souvent écrits par des médecins et savants scandinaves, français ou italiens, aborde la question des animaux marins, soit en établissant une classification des diverses espèces de poissons (Belon, Rondelet, Aldrovandi), soit en s'intéressant aux monstres (Paré, Paulinus), ou encore à partir de la description des particularités d'une contrée : la Suède pour

Olaus Magnus en 1555, la Norvège pour Erik Pontoppidan en 1752²¹. Ces deux derniers auteurs s'intéressent particulièrement au poulpe géant, ou kraken, qui semble sévir dans les mers septentrionales de l'Europe. D'autres scientifiques, à travers les nomenclatures ichtyologiques ou les recherches sur les monstres, ne manquent pas de décrire et de faire reproduire la physionomie de ces curieuses créatures. Ambroise Paré, dans Des monstres et prodiges²², en s'appuyant sur Belon, Gessner et Rondelet, consacre un chapitre entier aux monstres marins. Sa nomenclature comporte vingt-quatre espèces : du triton, mi-homme mi-poisson, au sanglier marin; du diable de mer à la lamie; du crocodile au rémora. Il reprend même la figure du poisson-moine ou du poisson-évêque que raillera le protestant du Bartas dans un poème²³. Il faut peut-être y voir une critique anticléricale plus qu'anticatholique, puisque cette créature figure déià au XII^e siècle dans l'œuvre de Godefroi de Viterbe²⁴. Même si cette zoologie étonnante varie d'un ouvrage à l'autre, elle n'en présente pas moins des points communs qui, dans l'imaginaire de tous, gens de mer comme simples lecteurs, contribuent à faire de l'océan et de ses profondeurs un redoutable réceptacle. Mais simultanément aux ouvrages savants, des journaux, des gravures diffusés à des milliers d'exemplaires rendent l'existence des monstres crédible et confortent leurs aspects. À partir de 1564, et au moins jusqu'à la fin du XVI^e siècle, circule dans l'espace hispanique le croquis du Monstruo marino que se mató en la capitana de San Vicente en el Brasil terrassé par un marin portugais et représenté avec une queue de poisson, un buste de femme, des mains griffues, un corps velu et une tête de souris²⁵.

Comment pourtant expliquer les raisons d'un tel pullulement de créatures terrifiantes, même en considérant comme probable le désintérêt de Dieu pour ces profondeurs océanes, matrices d'une autre création, génératrices de règles

reproductives sauvages et incontrôlées? Ambroise Paré, tout comme Jehan de Mandeville deux siècles auparavant, tient la mer pour une expression de la prodigalité énigmatique de la puissance divine²⁶. Plutôt que de mobiliser le mystère, Pierre Belon, dans son long passage sur les monstres marins, use de l'argument analogique : «Comme la Terre produit entre aultres choses admirables plusieurs monstres de diverse facon. aussy ne fault doubter qu'en la mer (qui ha trop plus grande estendue et est pleine d'infiny nombre de poissons et aultres bestes) ne s'engendre choses monstrueuses et d'estrange sorte²⁷.» Ainsi, à l'époque moderne, les deux sortes d'êtres fabuleux qui peuplent les océans ne se classent plus en vertu de leurs mérites ou de leurs menaces : leur partition résulte davantage de leur aspect nécessairement suspect puisqu'ils sont tous hybrides²⁸. Les uns sont purement imaginaires, tels les tritons et les sirènes, ce qui n'empêche pas Christophe Colomb d'apercevoir trois de ces créatures féminines près des côtes d'Hispaniola en janvier 1493; les autres inspirés d'animaux réels comme le lion de mer. Le serpent de mer décrit par Erik Pontoppidan dans son Histoire naturelle de la Norvège a «une tête qui ressemblait à celle d'un cheval. Il avait deux grands veux noirs et portait sur le cou une grande crinière flottante». En 1751, le capitaine Lawrence de Ferry et deux de ses matelots peuvent même observer sur le corps du même type d'animal sept à huit anneaux distants l'un de l'autre d'une brasse. Mais quelle que soit leur hybridation, ces êtres marins, réputés immortels parfois, possèdent trois caractéristiques communes. Leur description en fait des créatures le plus souvent gigantesques. Déjà Pierre d'Ailly avait assuré au XV^e siècle qu'il existait des serpents si longs que leur corps traversait l'océan. Le jésuite Georges Fournier, dans son Hvdrographie publiée au milieu du XVIIe siècle, décrit la figure du monstre trouvé échoué près de Valence en Espagne : «Le

reste de la teste était si grand que sept hommes y pouvaient entrer et un homme à cheval y tenir dans sa gueule. On trouva deux hommes morts dans son ventre et sa maschoire avait dix-sept pieds de long²⁹.» Pour sa part, un officier marinier engagé à bord d'un sloop de New York, en 1819, dit avoir vu un serpent de mer «d'une grosseur énorme qui flottait sur l'eau. Sa tête était d'environ sept pieds au-dessus de la surface de la mer [...] La couleur de l'animal, dans toutes les parties visibles, était noire [...]. Le dos était composé de bosses ou d'anneaux de la grosseur d'un baril de farine [...] La partie de l'animal que j'ai vue est d'environ cinquante pieds de long³⁰».

À côté du serpent de mer, le poulpe géant est fréquemment évoqué dans les récits, soit à l'occasion d'une rencontre, soit à la faveur d'un échouage. On peut lire dans les Annales de Björn de Skardea (Islande) de 1639 la description d'un calmar dont «le corps, aussi long et large que celui d'un homme, était pourvu de sept queues, chacune de deux aunes de longueur. Ces queues étaient garnies de boutons semblables à des globes oculaires munis de paupières de couleur dorée. En plus de ces sept queues, il en sortait au-dessus d'elles une bien longue qui mesurait jusqu'à quatre à cinq toises³¹». D'autres spécimens apparemment énormes furent observés ou capturés au cours des siècles suivants, de la mer du Nord au Pacifique sud. À la fin du XVIIIe siècle, des Nantuckois, chasseurs de baleines établis à Dunkerque, affirment à Charles-Alexandre de Calonne, contrôleur général des Finances, avoir trouvé dans une gueule de baleine des tentacules de kraken longues de 37 à 55 pieds³².

Ce gigantisme s'accompagne de formes hideuses et répulsives longtemps réitérées. Joseph Banks, un compagnon de James Cook, décrit en 1768 «une grande seiche dont les bras, au lieu de suçoirs, étaient armés d'une double rangée de griffes très acérées semblables à celles d'un chat».

Dénonçant la présence de «poissons sauvages» assimilés aux dauphins, prétendument destructeurs des espèces halieutiques méditerranéennes, les pêcheurs de Marseille, sur leurs registres de prud'homie à la fin du XVIII^e siècle, les dessinent «recouverts de piquants dévorant une proie avec férocité³³». Apercevant dans la nuit du 13 août 1787 des marsouins dans le golfe de Grimaud, le maître macon Jean-Baptiste Castel, sans en connaître l'espèce, les décrit «d'une grosseur effravante [...], pesant jusqu'à 70 quintaux [...], poussant dans la mer des soupirs comme un bœuf quand il se plaint. La tête était pointue avec l'œil pas plus gros que celui d'un mouton, la queue longue, le ventre gros comme un bœuf, des ailerons, la queue en forme de cercle³⁴». Jules Michelet, encore, décrit le poulpe comme un «suceur du monde, mou, gélatineux [...]. Il offre l'aspect étrange, ridicule, caricatural, [...] d'un fœtus cruel, furieux, mou, transparent mais tendu, soufflant d'un souffle meurtrier. Car ce n'est pas pour se nourrir uniquement qu'il guerroie. Il a besoin de détruire. Même rassasié, il détruit encore³⁵». Et c'est bien là la caractéristique la plus importante, celle qui constitue un risque majeur pour les gens de mer qui croisent l'une de ces créatures criminelles. Le monstre tue pour tuer, en une sorte de combat jamais achevé contre l'homme et son navire qui lui disputent son territoire, ou simplement parce qu'il demeure l'incarnation du mal qui sourd des océans. Le poulpe en particulier, « de plus grande et plus merveilleuse force, [est] le plus cruel et le plus dangereux à faire mourir un homme dans l'eau que tout autre animal aquatile», écrit Guillaume Rondelet. Si sa force comme ses dimensions le rendent quasi invulnérable, elles constituent d'abord un danger mortel pour les humains.

Symboles et réalités

La lutte inévitable contre «le» monstre marin participe souvent de la structure des textes d'initiation. Lors de leur long périple, saint Brendan et ses compagnons n'y échappent pas :

[...] un monstre marin fonce sur eux. Sa gueule, qui vomit du feu, s'embrase comme du bois à brûler jeté dans une fournaise; les flammes sont énormes [...]. Le corps du monstre est gigantesque, il brait plus fort que quinze taureaux. Même si la bête n'avait été redoutable que par ses dents, rien qu'à les voir, quinze cents hommes auraient pris la fuite. Les vagues que le monstre soulevait suffisaient à elles seules à déclencher une immense tempête³⁶.

Cependant, au-delà du symbolique et de la morale sousjacente, la multiplication des récits relatifs aux attaques des
poulpes, particulièrement redoutés à tort ou à raison, fait plus
spécialement l'objet de terrifiantes descriptions. Bon connaisseur du monde de la mer, le jésuite Fournier, au milieu du
XVII^e siècle, rapporte plusieurs cas de navires de commerce
arrêtés par des monstres «faisant un tel bruit pareil à celuy
qu'on entend lorsqu'un vaisseau rencontre quelque écueil».
Il ajoute sans transition qu'un dénommé Jacques Ziegler
«affirme que lorsque les baleines attaquent un vaisseau, il
n'y a meilleur moyen de les chasser que jetant de l'eau en
mer en laquelle aura quelque temps trempé un castor³⁷». Un
siècle plus tard, le capitaine dunkerquois Jean-Magnus Dens
rapporte qu'au large de Sainte-Hélène, alors qu'il avait donné
ordre de nettoyer son bâtiment :

[...] subitement un de ces encornets s'éleva du fond de la mer et jeta l'un de ses bras autour du corps de deux matelots qu'il arracha de leur échafaudage et les plongea dans la mer. Il lança ensuite un second de ses bras sur un autre homme. Mais comme le poulpe

avait saisi en même temps les fortes cordes des haubans et qu'il s'était entortillé, il ne put arracher cette troisième victime³⁸.

Certains auteurs estiment même le poulpe capable de faire sombrer un bâtiment. Mangin, tout en rappelant qu'il s'agit d'«une légende danoise ou norvégienne», assez sceptique sur l'existence de calmars géants, écrit dans un ouvrage scientifique que «le kraken est encore avide de la chair et du sang de l'homme. C'est surtout la nuit, au milieu des tempêtes, qu'il monte du fond de l'abîme pour attaquer les malheureux navigateurs aux prises avec la tourmente. Il enveloppe alors dans les replis de ses bras les grès et la mâture, et s'efforce d'entraîner sous les flots le bâtiment et ceux qui le montent³⁹». On dispose par ailleurs de nombreux témoignages d'équipages qui, avant pu échapper aux attaques de poulpes ou de cachalots, relatent leur lutte épuisante et incertaine parfois. Croisant au large de Ténériffe en 1861, les hommes de l'Alecton durent résister durant trois longues heures à un poulpe de plus de deux tonnes et, en 1895, les hommes du vacht du prince Albert I^{er} de Monaco, après avoir assisté pétrifiés à l'affrontement féroce entre un poulpe et un cachalot - combats fréquents semble-t-il –, virent ce dernier foncer à plusieurs reprises vers le bâtiment avant d'être tué.

Le récit le plus étonnant à ce sujet est dû à Owen Chase, premier maître à bord du baleinier américain l'*Essex* parti de Nantucket pour le Pacifique sud, et resté l'un des cinq survivants à la suite de l'attaque en règle d'un cachalot qui réduisit le navire à l'état d'épave le 20 novembre 1820. Après avoir touché mortellement un cachalot, Chase et sa pirogue baleinière, endommagée, regagne le navire :

[De retour à bord] j'aperçus un très grand cachalot, au moins vingt-cinq mètres. Il fendait tranquillement la mer et semblait faire route vers nous. Il souffla deux ou trois fois puis disparut. Moins

de deux ou trois secondes plus tard, il fit surface de nouveau à une distance équivalant à environ la longueur du navire et il se dirigea droit à notre rencontre. Sa vitesse était de trois nœuds et l'Essex allait à peu près aussi vite [...] Comme je restais à l'observer, le cachalot accéléra soudain. J'ordonnai au garçon qui se tenait au gouvernail de mettre toute la barre afin de l'éviter. Ces mots étaient à peine prononcés de ma bouche que le monstre arriva sur nous à pleine vitesse et donna un coup de tête au navire. Il porta à la coque un coup effroyable. Le navire s'arrêta aussi brusquement que s'il avait été touché par un rocher [...] Le temps de retrouver nos esprits, je songeai que sous un tel choc, le navire ne pouvait que s'être ouvert et qu'il fallait activer tout de suite les pompes [...] J'aperçus à nouveau le cachalot à environ cinq cents mètres. Il semblait pris de convulsions. Puis je le vis distinctement claquer des mâchoires comme s'il était fou de rage. Le monstre demeura un petit moment ainsi avant de repartir à toute vitesse, droit sur l'avant de l'Essex. À ce moment-là, je percus dans son attitude une fureur décuplée, une soif de vengeance. L'écume volant en tous sens autour de lui: sa tête était à moitié sortie de l'eau et c'est ainsi qu'il fondit sur nous pour frapper à nouveau l'Essex. Il tapa exactement sous le bossoir au vent, défonçant complètement l'étrave du navire⁴⁰

Le navire s'enfonce peu à peu, contraignant les hommes à se répartir sur trois baleinières avant d'errer pour les moins malchanceux jusqu'au 18 janvier 1821. Au cours de ce déplacement incertain, une nuit de décembre 1820, l'une des embarcations sera encore attaquée par un animal de près de quatre mètres de long⁴¹. On comprend qu'Owen Chase ait évoqué par la suite la nécessaire guerre d'extermination contre les Léviathans des profondeurs et que cet épisode soit devenu la grande source d'inspiration d'Herman Melville pour son *Moby Dick* paru en 1851.

Tout en émettant des réserves et en prenant quelques distances avec bien des récits, anciens ou non, les historiens, les scientifiques, les littéraires et les cartographes ont contribué, chacun à leur manière et pendant plusieurs siècles, à pérenniser les terreurs de l'océan et ont participé à la construction de représentations angoissantes auxquelles les marins devaient nécessairement se trouver confrontés en naviguant.

Au-delà des réalités subies, l'organisation et l'efflorescence de l'imaginaire marin lié au risque, et tout spécialement aux dangereuses monstruosités océaniques, n'ont pas seulement établi des références jamais vraiment devenues obsolètes. Elles ont aussi connu une belle perpétuation grâce à certains truchements plus ou moins durables. Les cartes, par exemple, qui alimentèrent longtemps l'existence de terrae incognitae comme la présence de monstres en en peuplant les mers du globe, «par peur du vide⁴²», furent le support où ce mélange de réel et de fabuleux s'estompa le moins lentement au rythme des découvertes. Néanmoins, les improbables créatures ne disparurent pas pour autant puisque, encore à la fin du XVI^e siècle, on les trouve représentées dans des vignettes de marge⁴³. De même, les grands bâtiments de guerre de la construction navale des XVIII^e et XVIII^e siècles porteront des ornementations (tritons ou sirènes en figures de proue) et des figures d'animaux hybrides à l'identité incertaine. Pour reprendre la belle formule de Virginie Serna, «les monstres sont montés à bord⁴⁴», comme si les marins voulaient se prémunir «contre les rencontres qu'ils pourraient faire de ceux-là en pleine mer⁴⁵». Car ce sont les marins eux-mêmes qui attestent de la présence d'êtres terrifiants.

Les «mentir vrais» des uns et des autres, populations riveraines et gens de mer, se conjuguent pour conforter et perpétuer la présence monstrueuse. Les témoignages repris par les précurseurs des ethnologues, enquêteurs de légendes et de croyances, sont significatifs. Lorsque Paul Sébillot évoque le cas des habitants de Guernesey qui, à la toute fin

du XIX^e siècle, assurent avoir vu et entendu des sirènes ou fait part des attaques de dragons contre les riverains de Granville ou du Nez de Flamanville qui «teintèrent les parois de la côte d'une teinte rougeâtre comme le sang des victimes⁴⁶», on peut penser que l'écriture même légitimise la croyance, en dépit de la posture «scientifique» de l'auteur. Plus marquant encore est la déposition de marins consignée par des administrations compétentes ou reprise par des autorités légitimes. Dans le premier cas, on trouve un assez grand nombre de récits concernant les rencontres monstrueuses. Celui de Guillaume Pottier, capitaine morutier malouin, remarquablement analysé par Laurier Turgeon, l'illustre clairement. De retour de Terre-Neuve, il fait escale à Bordeaux en octobre 1701 pour livrer deux déclarations devant les juges de l'amirauté. La première, assez brève, le 19 octobre, pour rendre compte des avaries subies par la cargaison; la seconde, le 27 suivant, afin de témoigner de l'apparition d'un dragon au large des Açores :

Le 28 dudit moi de septembre, par le travers des isles Essores, il fut accueilly d'un gros mauvais temps, [recevant] quantité de coups de mer, que dans ce temps-là, il vit paroistre un dragon monstrueux ayant une queue dans la mer et la teste dans les nuages d'une hauteur de plus haut clocher qu'il y ait et de la grosseur du navire, ayant des yeux perçants gros à plus près comme le bout d'un tonneau, jetant de tous costés des flammes de feu horribles quy venaient droit à son navire⁴⁷.

Cinquante ans plus tard, le capitaine Lawrence de Ferry fait la description d'un serpent de mer, déjà rencontré en 1746, dont «la tête s'élevait à plus de deux pieds des vagues les plus hautes, qui ressemblait à la tête d'un cheval [...] Outre la tête de ce reptile, nous pûmes distinguer sept à huit de ses replis qui étaient très gros, à une toise l'un de l'autre⁴⁸».

Dans un domaine proche, peut-être l'effroi en moins, on pourrait signaler plusieurs évocations d'homme-marin. Là encore, sa présence est attestée dès l'époque médiévale. À la fin du XIIe siècle, Gautier Map évoque assez longuement et positivement l'existence de l'homme-poisson. «Bien des gens encore en vie, écrit-il dans son De Nugis Curialium, nous racontent qu'ils ont vu du côté de la mer le prodigieux Nicholas Pipe, l'homme marin, qui pouvait sans respirer vivre dans la mer avec les poissons et qui, lorsqu'il découvrait une tempête, retenait au port par un présage les navires qui voulaient sortir, ou signifiait de rester à ceux qui étaient sortis⁴⁹.» Mais la description la plus complète est peut-être celle contenue dans la lettre que le duc de Retz, gouverneur de Belle-Île, envoie à l'érudit aixois Fabri de Peiresc en mars 1636. À proximité de la paroisse de Sauzon, près de vingt ans avant, un hommemarin fut trouvé:

[...] sur un rocher au soleil et paroissoit assis. La grande hauteur de la coste empescha de pouvoir juger comme étoit fait ce qui étoit sous l'eau, mais ce qui paroissoit dehors étoit le ventre, le nombril, le corps, la teste, les bras et les mains très bien proportionnées. Le corps paroissoit de la grosseur d'une barrique de vin et le reste à l'équipollent. Ses cheveux, jusque sur les épaules, fort gros et blanchâtres. Sa barbe semblable et lui allant jusque sur l'estomac. Ses yeux fort gros et rudes. Mais ils ne purent pas voir assurément si les cuisses, les jambes et les pieds étoient d'homme ou de queue de poisson⁵⁰.

La rencontre dont fait état Jean Martin, pilote de la *Marie-des-Grèves*, en août 1720 devant l'amirauté de Brest, corrobore pareille présence :

Je jure que depuis les 10 heures jusqu'à midi, il a été le long de notre bord, que si on n'avait point eu peur de lui, on l'aurait pris à la main car il n'était pas distant dudit navire d'un pied ou deux

au plus. C'est pourquoi l'équipage et moi l'avons vu à loisir. Cet homme-marin est estimé à huit pieds de longueur, on peut dire qu'il est l'homme le mieux fait qu'il y eut⁵¹.

Devant ces déclarations sur ces prodiges marins ou sur les rencontres avec les vaisseaux fantômes, il semble instructif pour notre propos de s'interroger sur les ressorts de la pérennité de ces images et des figures d'une possible vérité qu'elles peuvent enraciner. Sans pouvoir s'appuver sur des éléments nouveaux, les témoins réitèrent souvent les propos classiques au sujet du dragon, du kraken ou du triton tels qu'ils les ont vus représentés sur les vitraux des églises, dans la statuaire, la gravure ou la cartographie. Tels aussi qu'ils les ont entendus décrits. Il s'agit toujours d'êtres hybrides, disgracieux et hypertrophiés. Dans tous les cas, leur irruption reste inexpliquée : «Là se trouve le vrai mystère, ce qui anime l'imagination et rend l'événement extraordinaire⁵². » Elle s'apparente toujours à une intrusion inattendue ou incompréhensible, au cœur d'activités maritimes ordinaires. Ici le retour d'un morutier pris dans la tempête, là, comme pour les vaisseaux fantômes, une navigation apparemment calme et sans histoire mais sur des eaux connues pour être instigatrices de prodiges. Pottier, au large des Açores, se trouve au cœur d'un espace insulaire longtemps réputé pour sa géographie mystérieuse propice aux surgissements mythiques. De même, les nombreux témoignages recueillis au sujet des apparitions du Hollandais volant, entre 1882 et 1939, les situent massivement sur les côtes méridionales de l'Afrique.

Reste évidemment à inscrire l'authenticité du récit. Plusieurs possibilités sont mobilisées et quasi mises en scène. Dans certains cas, c'est celui qui recueille les témoignages qui, par sa charge ou sa fonction, authentifie l'histoire. Alors que, dans un premier temps, alerté sur l'homme-marin, le syndic de la paroisse de Sauzon «qui trente ans durant avoit commandé des vaisseaux et fort navigué, se mocqua de ce discours». doit ensuite se rendre à l'évidence puisqu'il a vu lui-même la créature. Pour sa part, le patron malouin encadre sa relation de deux formules valant authenticité («après serment par luv fait à Dieu de dire la vérité» et «movennant serment qu'elle contient vérité⁵³»). En outre, il s'appuie sur l'autorité d'un juge de l'amirauté de Bordeaux, Raymond de Navarre, par ailleurs érudit et savant, cofondateur de l'académie de la ville. La plupart de ces récits sont généralement corroborés par d'autres témoins, officiers mariniers ou matelots, qui valident la véracité de la scène⁵⁴. Tel est aussi le cas du pilote brestois qui «jure» en prêtant serment devant l'amirauté du port breton et en appelle à l'équipage pour conforter sa version relative à l'homme-marin. C'est donc bien la position sociale des récepteurs institutionnels qui permet de rendre ces affirmations insolites «dignes de foy», selon les expressions de Belon puis de Peiresc⁵⁵. Ce dernier appelle même de ses vœux une démarche judiciaire afin de conforter le sérieux de l'information:

Comme il s'est veu de long temps rien de si extraordinaire ne de plus mémorable que ce monstre marin de forme humaine qui parust aux costes de Belle-Isle quelques années y a, l'on ne sçauroit aussy apporter trop de formalitez et d'exactesse pour en vérifier tous les tenants et aboutissants qui s'en peuvent sçavoir, soit par une information judiciaire faicte par l'authorité des officiers du lieu en vertu des commandements du seigneur⁵⁶.

Qui plus est, le savoir de ces notables à l'endroit des fables aisément répandues dans «le peuple» est garant d'une réelle distanciation critique, gage d'une véracité lorsque ces élites culturelles valident les récits par leur réception bienveillante, leur enregistrement et leur signature. S'il est permis parfois

de douter du témoignage de simples pêcheurs, comme le fait Pontoppidan dans son *Histoire naturelle* ou plus encore Arthur Mangin à propos de leur description du kraken, il n'est pas vraiment de mise de soupçonner la parole d'un magistrat, d'un savant, d'un gouverneur, d'un consul, voire d'un officier comme Bouyer, lieutenant sur l'*Alecton*, bref d'un *true-teller* (Steven Sharpin). Que dire alors lorsque la version émane ni plus ni moins du futur George V d'Angleterre affirmant avoir aperçu un vaisseau fantôme en 1881!

Croire aux monstres

À la fin du XV^e siècle. Léonard de Vinci a beau écrire. narquois : «Si tu veux donner apparence naturelle à une bête imaginaire, supposons un dragon, prends la tête du mâtin ou braque, les veux du chat, les oreilles du hérisson, le museau du lièvre, le sourcil du lion, les tempes d'un vieux coq et le cou de la tortue⁵⁷ », les hommes de science ont longtemps accrédité la réalité des monstres, marins en particulier, non sans quelques interrogations pourtant. Par exemple, après avoir admis l'existence du poulpe géant dans La Faune suédoise (1746), Linné reviendra sur cette assertion dans l'édition de 1756 de son Système de la nature. Bien avant lui, Pierre Belon et Conrad Gessner (1558) avaient douté de l'existence du cheval de mer, et Guillaume Rondelet du sanglier marin. Il n'empêche. Leurs réserves ne concernaient pas toute la faune monstrueuse des océans et leurs descriptions se voulaient de plus en plus précises. Ainsi, le même Rondelet à propos du poisson-moine, qui avait «la figure d'un homme rude et sans grâce et la tête lisse et tondue. Sur ses épaules, comme un manteau de moine, il y avait de longues nageoires en place des bras, et le corps se terminant par une longue queue⁵⁸». Ambroise Paré, de son côté, ne reprendra même pas les quelques mises en garde de ses prédécesseurs. Même si l'ichtvologie méditerranéenne du siècle des Lumières, de Peyssonnel à Darluc, paraît avoir éliminé de pareilles créatures de sa taxinomie raisonnée, et si la présence des monstres marins se réduit dans les ouvrages scientifiques, elle ne disparaît pas⁵⁹. Étienne Geoffroy Saint-Hilaire puis Isidore Geoffrov Saint-Hilaire reconnaissent aux monstres une autonomie propre, constituant selon eux une espèce à part entière subdivisée selon leurs milieux, dont le marin. Encore au début du XIX^e siècle, dans son Histoire naturelle, générale et particulière des mollusques (1802), le malacologiste Pierre Denvs de Montfort confirme l'existence de krakens-pieuvres et de poulpes géants susceptibles de capturer et de détruire un navire, quitte à se trouver discrédité par ses confrères britanniques ou français alors que la «vérité» scientifique se trouve à mi-chemin. En outre, les affirmations scientifiques peuvent à leur tour favoriser l'efflorescence du phénomène et la statistique venir étaver la connaissance. Ainsi, en 1892, le zoologiste néerlandais Anthonie Cornelis Oudemans répertorie 169 observations «avérées» du serpent de mer entre 1522 et 1890 et Bernard Heuvelmans, en 1965, en dénombre 326 du début du XVII^e siècle à 1964, avec une accélération très sensible après la publication de l'œuvre de Pontoppidan. Selon d'autres sources, on en aurait compté moins de 10 avant 1750, mais 23 de 1751 à 1800, 166 de 1801 à 1850, 149 de 1851 à 1900 et 194 de 1901 à 1950⁶⁰. Or, beaucoup de ces observations, surtout à partir des années 1870, s'accompagnent de données mesurables. À Terre-Neuve comme en Nouvelle-Zélande, on a repêché des calamars de plus de guatre mètres et demi, possédant des bras de plus de trois mètres et d'un poids pouvant atteindre trois tonnes ou davantage. On évoque aussi l'existence de poulpes géants ou de raies manta d'un poids supérieur à la tonne. Certains de ces animaux, particulièrement les calamars, sont connus pour s'être attaqués à

des navires dont les équipages ont témoigné, même si ce sont leurs combats contre les cachalots qui sont le plus rapportés. Comme l'écrit malicieusement Bernard Heuvelmans : «La légende a raison⁶¹!»

D'une autre manière, l'esprit scientifique a encore tenté de résoudre l'énigme du vaisseau fantôme en en trouvant la cause, selon les théories, dans les mirages, la bioluminescence, les épaves dérivantes, voire la simple méprise. Au début du XX^e siècle, un journaliste, comme soulagé, écrit pour ses lecteurs :

L'énigme du vaisseau fantôme, près du cap Horn, qui a si souvent épouvanté les marins et qui a été la cause de la perdition de bien des équipages, vient d'être résolue par le bureau hydrographique des États-Unis. Des navires qui passaient par le cap Horn, pour se rendre d'Europe dans les ports de l'Amérique occidentale, ont vu leurs équipages souvent saisis par le spectacle d'un navire naufragé battu par les vagues. Le navire italien *Couronne d'Italie* essaya de porter secours au navire naufragé et manqua se perdre sur les rochers. Tout récemment, les officiers de la barque norvégienne *Serbia* donnèrent des détails sur ce vaisseau fantôme, toujours immuable, et leur description concordait entièrement avec celle des officiers italiens. Ceci décida le gouvernement des États-Unis à approfondir le mystère. La commission du bureau hydrographique découvrit un rocher qui, éclairé d'une certaine façon, ressemble d'une manière frappante à un navire⁶².

La «tradition» orale et sa transmission plus ou moins modifiée par des générations de «diseurs» ont donc tenu une place non négligeable dans le maintien des croyances fantastiques associées à la mer. Peut-être eurent-elles parfois pour objectif de dissuader des équipages concurrents de s'aventurer sur telle ou telle route commerciale? Elles contribuèrent néanmoins à maintenir la crainte des périls jusqu'à pouvoir fixer la parole grâce aux contes et autres discours légendaires.

Ainsi les marins (et d'autres) ont longtemps évoqué les ravages des dragons surgis des ondes non seulement pour attaquer les navires mais qui, se laissant porter jusque sur le rivage, venaient à la recherche de chair humaine. En Saintonge par exemple :

[...] il advint une effrovable tempête qui désola la contrée. La mer franchit ses digues, renversant les maisons et ravageant les récoltes. Et quand elle se retira, elle laissa sur le sable un monstre en forme de serpent de la grosseur d'un cheval. Sa peau rude et écailleuse était couverte de larges taches d'un gris ambre sale, sur fond rougeâtre. Jamais on ne vit plus horrible bête. Ses pieds crochus étaient armés de griffes aiguës et sa queue, terminée par un dard, allait et venait en souplesse. De chaque côté de son corps s'allongeaient deux nageoires et sur ses épaules on remarquait deux ailes. En outre, le monstre avait un cou d'une longueur prodigieuse terminé par une tête énorme. Ses longues oreilles pendantes étaient dures comme les cornes d'un taureau sauvage. Ses yeux larges et ronds étaient couverts de crin roux, durs comme des aiguilles d'acier. Sa gueule béante et garnie de six rangées de dents tranchantes s'élargissait à volonté. L'haleine du monstre était pestilentielle et il poussait une espèce de hurlement caverneux exprimant ces trois syllabes : nu-â-â! nu-â-â⁶³.

Si la description de la bête effroyable correspond bien au système classique d'hybridation, elle insiste *in fine* sur sa dimension carnassière et sur sa présence terrestre qui permet au plus grand nombre, nouveau relais de diffusion, de dénoncer son insupportable odorat et d'évoquer ses sons inconnus. Dès lors, la rencontre avec un animal étrange ne peut que renvoyer à ce que les marins, en pleine mer, ont souvent entendu et à ce qu'ils croient savoir. Ainsi en 1819, alors que son équipage se trouve cerné dans l'Atlantique par des serpents de mer, un officier anglais atteste : «Nous parvînmes à remorquer l'un des animaux tués par les canonniers que nous reconnûmes

être un serpent *comme ceux dont on a tant parlé*. Il avait cent pieds de long⁶⁴.»

Dans la culture écrite, au moins jusqu'au début du XIX^e siècle, ce sont surtout les récits de voyage qui ont entretenu «des rapports privilégiés avec le monstre [marin]⁶⁵». Certes, les canards français, la pulp press anglaise, à travers textes et images, ont pu véhiculer leur dangereuse présence auprès des lecteurs des temps modernes. Mais les structures du récit de voyage s'y prêtaient davantage avec l'expérience redoutée de la traversée, la navigation sur des mers inconnues, la revendication de l'épreuve nécessaire imposée par les affrontements périlleux entre monstres et tempêtes. Jean de Léry, dans la relation de son voyage au Brésil en 1557-1558, évoque par exemple la rencontre de «ces horribles baleines» susceptibles de faire couler le navire simplement par leur proximité. L'une d'elles, «en se cachant fit encore un tel et si horrible bouillon que je craignais derechef qu'en nous attirant à soi, nous ne fussions engloutis dans ce gouffre⁶⁶». La presse périodique qui se développa à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle constitua à son tour un relais efficace et durable pour évoquer aux lecteurs parfois bien éloignés des rivages les dangers réels ou imaginaires de la mer, en les traitant comme des faits divers. Un journal de Rastatt, en Bade-Wurtemberg, le Hinkende Both, relate la présence d'un «monstre rejeté par la tempête sur une plage de Provence, le 4 juin 1817, qui tue un enfant et déterre les morts dans un cimetière avant d'être occis par un groupe de soldats et amené à Paris pour y être étudié par les naturalistes⁶⁷».

Toutefois, dès le seuil des temps contemporains, ce sont avant tout les romans, et pas uniquement les romans maritimes, qui s'emparèrent des thèmes de la mythologie des océans pour leur donner une sorte de légitimité établie sur l'expérience nautique de plusieurs de ces écrivains,

comme Louis Garneray, Jules Lecomte, Frederick Marryat ou Herman Melville. La parution des textes sous forme de feuilleton leur octrovait une large diffusion. Soutenu par l'influence du roman gothique anglais, le vaisseau fantôme, abordé dans la poésie de Walter Scott («Demon Fregate») ou de Samuel Taylor Coleridge («The Rime of the Ancient Mariner») trouva ses lettres de noblesse avec l'ouvrage de Frederick Marryat, ancien officier de la Navy, The Phantom Ship, paru en 1839, tandis qu'un roman d'Henri Heine (Mémoires de Monsieur de Schnabelewopski), de 1834, servira de thème au livret de l'opéra de Wagner, le Vaisseau fantôme, en 1843⁶⁸. Plus encore, les monstres devinrent des acteurs à part entière de la dramaturgie romanesque du XIX^e siècle. En relation avec leur temps, ignorant désormais les créatures hybrides et suspectes, les écrivains privilégièrent le poulpe et le serpent de mer, dont les traits physiques et «mentaux» sont amplifiés par le gigantisme, la cruauté gratuite, la haine viscérale de l'homme. Plus discrètement, le requin, ce loup des mers à la sauvagerie incontrôlée, ou le narval, «ce scieur de navire» (Herman Melville), firent aussi leur apparition. Le même Melville, en en appelant à ses souvenirs, introduit souvent le légendaire monstrueux dans ses romans comme dans ses conférences:

Un jour, en début de soirée, alors que j'étais au large des côtes de Patagonie, [...] nous entendîmes un affreux mugissement, quelque chose entre le grognement d'un Léviathan et l'éructation d'un Vésuve, et nous vîmes une brillante traînée de lumière à la surface de l'eau [...] J'étais sur une baleinière à minuit quand, ayant perdu de vue le navire, nous essayâmes de ramer dans sa direction à travers la nuit désolée. Autour de nous la mer avait l'aspect blafard du visage d'un cadavre, et éclairés par son état spectral, à bord de l'esquif, nous avions tous l'air de fantômes battus par les vents. C'est alors que le Léviathan arrive vers nous, fendant la mer pâle en projetant des cascades de feux étincelants

qui ruisselaient sur son dos, jusqu'à ce que le monstre ressemble au Satan de Milton, chevauchant les flots embrasés des enfers⁶⁹.

Chez Marryat, dans Masterman Ready⁷⁰, ce sont les requins qui agressent volontairement et tuent les hommes qui nagent imprudemment aux abords du rivage de Sainte-Hélène. Mais globalement, c'est le poulpe géant qui est érigé en acteur privilégié et honni des récits. Louis Garneray - avant Eugène Sue - rapporte dans Scènes maritimes l'histoire d'un marin qui, se baignant près du rivage, se trouve pris au piège : «Je reconnus que j'étais enlacé par un énorme poulpe dont les pattes faisaient plusieurs fois le tour de mes reins et de ma cuisse gauche, en gagnant toujours du terrain. Il faut vraiment avoir été étreint par les membres à pompe aspirante, souples et déliés de ces mollusques pour se faire une idée de leur force⁷¹.» Dans L'Homme qui rit (1869), Victor Hugo, se prévalant des histoires d'hier, écrit à propos des profondeurs marines de la rade de l'île de Portland (Dorset): «Les hydres s'y combattent, les léviathans s'y rencontrent. Il y a là, disent les légendes, au fond du gigantesque entonnoir, des cadavres de navires saisis et coulés par l'immense araignée-kraken qu'on appelle aussi le poisson-montagne.» Quelques années auparavant, dans Les Travailleurs de la mer (1866), il avait dressé ce portrait peu amène d'un animal «autant fantôme que monstre». «La pieuvre, écrit-il, n'a pas de sang, elle n'a pas de chair. Elle est flasque. Il n'y a rien dedans. C'est une peau. On peut retourner ses huit tentacules du dedans au dehors comme des doigts de gant.» L'animal est évidemment mis en situation : surprenant, sournois, dangereux dès qu'il se déploie. C'est bien ce que transcrit Hugo lors de la confrontation de Gilliat avec la bête :

Soudain, elle s'ouvre, huit rayons s'écartent brusquement autour d'une face qui a deux yeux; ces rayons vivent; il y a du flamboiement dans leur ondoiement; c'est une sorte de roue; déployée, elle

a quatre ou cinq pieds de diamètre. Épanouissement effroyable. Cela se jette sur vous. L'hydre harponne l'homme. [...] Gilliat avait enfoncé son bras dans le trou; la pieuvre l'avait happé. Elle le tenait [...] le bras droit étreint et assujetti par les enroulements plats des courroies de la pieuvre, et le torse disparaissant presque sous les replis et les croisements de ce bandage horrible. Des huit bras de la pieuvre, trois adhéraient à la roche, cinq adhéraient à Gilliat. De cette façon, cramponnée d'un côté au granit, de l'autre à l'homme, elle enchaînait Gilliat au rocher. Gilliat avait sur lui deux cent cinquante suçoirs. Complication d'angoisse et de dégoût. Être serré dans un poing démesuré dont les doigts élastiques, longs de près d'un mètre, sont intérieurement pleins de pustules vivantes qui vous fouillent la chair⁷².

De même, Jules Verne, très influencé par Michelet et Hugo⁷³, fait de la pieuvre l'un des protagonistes majeurs des violentes scènes finales de *Vingt mille lieues sous les mers* (1869-1870). Alors que le *Nautilus* «était revenu à la surface des flots», par l'un des panneaux ouverts :

[...] un de ses longs bras se glissa comme un serpent par l'ouverture et vingt autres s'agitèrent au-dessus. Au moment où nous nous pressions les uns sur les autres pour atteindre la plate-forme, deux autres bras, cinglant l'air, s'abattirent sur le marin placé devant le capitaine Nemo et l'enlevèrent avec une violence irrésistible. Quelle scène! Le malheureux, saisi par le tentacule et collé à ses ventouses, était balancé en l'air au caprice de cette énorme trompe [...] L'infortuné était perdu. Qui pouvait l'arracher à cette puissante étreinte? Cependant, le capitaine Nemo s'était précipité sur le poulpe et, d'un coup de hache, il lui avait encore abattu un bras. Son second luttait avec rage contre d'autres monstres qui rampaient sur les flancs du *Nautilus*. L'équipage se battait à coups de hache. [...] Une violente odeur de musc pénétrait l'atmosphère. C'était horrible⁷⁴.

Quels que soient les passages et les styles, les différents romanciers enracinent largement le phénomène en usant de

scénarios assez semblables lors des rencontres entre les marins et ces animaux redoutés. C'est toujours le poulpe ou la pieuvre qui attaque l'homme parce que ce dernier a violé son espace. Cette intrusion conduit à un combat féroce, quasi primitif, armes blanches (couteau ou hache) contre tentacules étouffants. Et même si, in fine, l'homme vainc l'animal, celui-ci fait montre de ruse, d'intelligence autant que de cruauté puisqu'il occasionne des victimes, violemment enserrées, au mieux mutilées, au pire entraînées conscientes dans les abysses sans fin. Cette lutte contre les animaux marins renvoie à une sorte d'histoire immémoriale à laquelle l'humanité ne peut échapper, comme si l'océan restait la scène où se jouait en permanence un combat vital contre les monstres, contre l'anormalité. et plus encore contre le mal éternel. Jules Michelet, lyrique, n'écrit-il pas : «Monstres, que voulez-vous donc? N'êtes-vous pas soûls des naufrages que j'apprends de tous côtés : que demandez-vous? "Ta mort et la mort universelle, la suppression de la terre, et le retour au chaos"75. » «Face aux monstres, écrit Monique Brosse, tout se passe comme si, culpabilisés, les hommes reportaient leur propre violence sur le monde animal⁷⁶.»

Le registre des représentations a évidemment changé aujourd'hui, en dépit du maintien d'images terrifiantes que véhicule encore et toujours la mer, à travers le cinéma par exemple, oscillant sans cesse du légendaire au réel, à l'instar de la vague scélérate. Jusqu'à une période assez récente, les années 1930, il était de bon ton chez les scientifiques de mettre en doute l'existence des vagues scélérates, ou rogue waves, surgies subitement et pouvant atteindre une hauteur de trente mètres, un véritable mur contre lequel les navires qui s'y heurtaient subissaient au minimum des dégâts considérables, au pire coulaient corps et biens. La rareté du

Dans la même collection

- Nicolas Beaupré, La France en guerre, 1914-1918, 2013
- Nicolas Beaupré, Les Français dans la guerre, 1939-1945, 2015
- Scarlett Beauvalet-Boutouyrie et Emmanuelle Berthiaud, Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin, cinq siècles d'histoire, 2016
- Michel Biard, Philippe Bourdin, La France en révolution, 1787-1799, 2014
- Jacques-Olivier Boudon, Les Naufragés de la Méduse, 2016; Le plancher de Joachim, 2017
- Peter Brown, Le Prix du Salut. Les chrétiens, l'argent et l'au-delà en Occident, III^e-VII^e siècle, 2016
- Jean-Louis Brunaux, Les Celtes. Histoire d'un mythe, 2014
- Anne Carol, Au pied de l'échafaud, 2017
- Sylvia Chiffoleau, Le Voyage à La Mecque. Un pèlerinage mondial en terre d'Islam, 2015
- Claudine Cohen, Femmes de la préhistoire, 2016
- Emmanuelle Cronier, Permissionnaires dans la Grande Guerre, 2013
- Hervé Drévillon, L'Individu et la Guerre. Du chevalier Bayard au Soldat inconnu, 2013
- Robert Frank, La Hantise du déclin. La France de 1914 à 2014. 2014
- Benoît Garnot, Une histoire du crime passionnel. Mythe et archives, 2014
- Agnès Graceffa, Une femme face à l'histoire, Itinéraire de Raïssa Bloch, Saint-Pétersbourg-Auschwitz, 1898-1943, 2017
- Nancy Green, Les Américains de Paris. Hommes d'affaires, comtesses et jeunes oisifs (1880-1941), 2014
- Bernard Hours, Des moines dans la cité. XVIe-XVIIIe siècle, 2016
- Louis-Pascal Jacquemond, L'Espoir brisé, 1936, les femmes et le Front populaire, 2016

- Gerd Krumeich, Le Feu aux poudres. Qui a déclenché la guerre en 1914?, 2014 ; Jeanne d'Arc à travers l'histoire, 2017
- Matthieu Lecoutre, Le goût de l'ivresse. Boire en France depuis le Moyen Âge (V^e-XXI^e siècle), 2017
- Élodie Lecuppre-Desjardin, Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne. XIV^e-XV^e siècles, 2016
- Nicolas Le Roux, Guerres et paix de Religion, 1559-1598, 2014
- Philippe Luez, Port-Royal et le jansénisme. Des religieuses face à l'absolutisme, 2017
- Silvia Marzagalli, De Bonaparte à Napoléon, 2014
- Charles Mériaux, La Naissance de la France. Les royaumes des Francs (V°-VII° siècle), 2014
- Cédric Michon, François I^{er}. Les femmes, le pouvoir et la guerre, 2015
- R. I. Moore, Hérétiques. Résistances et répression dans l'Occident médiéval, 2017
- Gérard Noiriel, Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien, 2014
- Florent Quellier, Festins, ripailles et bonne chère au Grand Siècle, 2015
- Pierre Ragon, Pouvoir et corruption aux Indes espagnoles, 2016
- Henry Rousso, Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine, 2016
- Françoise Thébaud, *Une traversée du siècle. Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale*, 2017
- Sabrina Tricaud, Les Années Pompidou, 2014
- Pierre Vermeren, La France en terre d'islam. Empire colonial et religions, XIX^e-XX^e siècles, 2016